

Colmar, le 8 octobre 2018

Toussaint :
circulation des véhicules au cimetière municipal

Afin de permettre l'entretien des tombes avant la Toussaint, l'accès en voiture au cimetière municipal de Colmar, rue du Ladhof, sera exceptionnellement autorisé de 8h à 17h du lundi 22 au vendredi 26 octobre inclus.

L'accès au cimetière sera strictement interdit à tout véhicule du samedi 27 octobre au dimanche 4 novembre 2018 inclus.

À noter également qu'il est formellement interdit de stationner sur les pelouses.

CONTACT PRESSE :

Lucie HAMON - Attachée de presse
03 69 99 56 21 - 06 99 02 64 33
lucie.hamon@colmar.fr